

INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE :

N° de cat. **O-123**

Opel Corsa C (3/5 D) (10/2000-08/2006)

Certificat 71 100 J 618

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **O-123** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **E20**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **O-123** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donnés dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8) :

M8 - **25** (Nm)

M10 - **50** (Nm)

M12 - **85** (Nm)

M16 - **200**(Nm)

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **O-123** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: **O-123**

A-50X

E20

55R-01 0726-01

D = 6,1 kN

S = 50 kg

Le numéro de catalogue.

La classe de dispositif d'attelage à boule.
(l'appareil embrayé)

N ° de certificat d'homologation
d'attelage à boule.

La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule.

La Pression max autorisée sur la boule d'attelage.

R = 1000 kg

Le chargement max acceptable de la remorque.

La formule pour calculer la puissance **D** :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d’un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s’il y en a, le chargement vertical d’une remorque avec l’essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d’une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l’accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s²)

Pendant l’exploitation, chacun des éléments du dispositif d’attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l’état technique propre et protégés contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l’endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d’attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE

Le dispositif d’attelage à boule **O-123** consiste en éléments suivantes :

- | | |
|-------------------------------------|------------|
| 1. Poutre principale | - 1 pièce |
| 2. Boule | - 1 pièce |
| 3. Support de prise électrique | - 1 pièce |
| 4. Rondelle spéciale | - 2 pièces |
| 5. Rondelle spéciale ø 40/ø12,5x2,5 | - 4 pièces |
| 6. Vis M8x25 | - 4 pièces |
| 7. Vis M12x30 | - 8 pièces |
| 8. Rondelle élastique ø 8,2 | - 4 pièces |
| 9. Rondelle élastique ø 12,2 | - 8 pièces |
| 10. Ecrou M8 | - 4 pièces |

Pour monter le dispositif d’attelage à boule **O-123** il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule **nécessite** la coupure du pare-chocs arrière – la coupure du fond de pare-chocs arrière ~80x160 (mm).
2. Dévisser le pare-chocs arrière et son support en métal.
3. Dévisser le dispositif d'attelage aux éléments de montage.
4. Glisser la poutre principale (1) aux longerons et ensuite visser avec les longerons en utilisant les vis M12x30 (7) avec des rondelles élastiques \varnothing 12,2 (9) et des rondelles spéciales \varnothing 40 (5).
5. Ensuite percer des trous \varnothing 8,5 par des trous dans les prises de la poutre principale, par la bande arrière de la voiture (4 trous \varnothing 8,5)
6. Insérer les vis M8x25 (6) du côté de coffre avec des rondelles spéciales (4) et serrer la bande arrière avec les prises de la poutre principale (1) à l'aide des écrous M8 (10) avec des rondelles élastiques \varnothing 8,2 (8).
7. Mettre le pare-chocs arrière à la voiture et marquer le lieu et la dimension de la coupure du fond du pare-chocs arrière, exécuter la coupure et visser à la voiture.
8. Visser la boule (2) à la poutre principale (1) en utilisant des vis M12x30 (7) avec des rondelles élastiques \varnothing 12,2 (9) en vissant le support de prise électrique (3).
9. Vérifiez si tous les vis sont correctement serrés.

ATTENTION : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction.

La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante.

Appliquez la protection de la boule. Toutes les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **O-123** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur **ne prend pas la responsabilité** pour les dégâts qui ont été créé pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donné ou si la notice n'était pas respectée.

SCHÉMA DE MONTAGE :

